

AVIS

Réunion du Conseil Municipal

Conformément aux articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le mercredi 24 septembre 2025 à 20H30

Dans la Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville – 21 rue de Paris)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2025
1. Décision modificative du Budget Primitif 2025
 2. Modification de la délibération n°12.03.2025 portant modification du bénéficiaire de la subvention aux Bleuets de France
 3. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Twirling Club de Le Thillay dans le cadre de sa participation à la coupe du Monde à Turin
 4. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Thill'Actions suite aux foulées Thillaysiennes organisées le 29 juin 2025
 5. Modification du règlement intérieur de l'école municipale de musique et de danse
 6. Liste des véhicules de service avec remisage à domicile
 7. Avis du conseil municipal sur le projet de plateforme de valorisation de matériaux porté par la société EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES
 8. Fin de l'accompagnement par l'Union des Maires pour la recherche et l'instruction des subventions
 9. Cession à titre onéreux de photographies issues de la photothèque municipale aux candidats à l'élection municipale
 10. Adhésion au Sigeif de la commune de Longpont-sur-Orge
 11. Approbation de la convention de prestations entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la commune de Le Thillay pour la gestion des dépôts
 12. Récapitulatif des Décisions du Maire

Le Thillay, le 17 septembre 2025

Le Maire

Patrice GEBAUER